

Kigali, le 22 février 1980.

N° 09.21/892

ll

J. 133

Monsieur le Directeur Général (TOUS) *cult. a B. A*
au Ministère de l'Education Nationale
KIGALI

Monsieur le Directeur (TOUS)
affecté au Secrétariat Général au
Ministère de l'Education Nationale
KIGALI

Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de la réunion de toute la Cellule du Ministère de l'Education Nationale qui a eu lieu le 31 décembre 1979, les membres de cette réunion ont proposé l'ajoute d'un représentant de chaque Direction Générale et celui du Secrétariat Général, aux membres existants de la commission de distribution des prêts pour constructions, en vue d'étudier, d'une façon approfondie, les critères de références pour la distribution du quota alloué, chaque année, au Ministère de l'Education Nationale.

C'est pour cela que je vous demande de me communiquer, au plus tard, le 29 février 1980, le nom de chaque militant choisi, pour l'étude de ce problème. Vous trouverez en annexe, pour votre information, le nom et la qualité des membres, de cette commission telle qu'elle fonctionne actuellement.

Je compte sur votre bonne collaboration.

Président de la Commission,
KURAZIKUBONE Joseph
Directeur Général de l'Enseignement
Secondaire et Supérieur.--

Copie pour information à :

- Monsieur le Président de la Cellule
du Ministère de l'Education Nationale
KIGALI